

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DUPUY
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST**

03-08-2021

PROCÈS-VERBAL, du constat d'absence de quorum à la séance ordinaire du trois (3) août de l'an deux mille vingt-et-un (2021) des membres du conseil de la municipalité de Dupuy tenue au complexe municipal situé à 19 heures.

Étaient présents :

Denise Morin, Josée Leclerc, Ronald Lévesque,

Était absent :

Rémi Jean, Rémi Kelley, Michel Beaudette, et Christian Mongrain Thériault.

Étaient présentes également, Marie-Josée Céleste, directrice générale et Nathalie Soucy, secrétaire-adjointe-administrative.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

En l'absence de monsieur Rémi Jean, maire et monsieur Rémi Kelley, maire suppléant, madame Josée Leclerc, conseillère souhaite la bienvenue aux personnes présentes à la séance ordinaire du conseil.

Madame Josée Leclerc fait le constat que le quorum requis pour la tenue de la séance ordinaire du conseil du 3 août 2021 n'est pas atteint et que, en conséquence, la séance ne pouvait pas délibérer.

En conséquence, avec l'appui de monsieur Ronald Lévesque, conseiller la séance ordinaire est ajournée à 20 heures. La séance est reportée au lundi 16 août 2021 à 19 heures.

Josée Leclerc

Josée Leclerc
CONSEILLÈRE

Marie-Josée Céleste

Marie-Josée Céleste
DIRECTRICE GÉNÉRALE

